

**EXAMEN PROBATOIRE D'ADMISSION DES STAGIAIRES
ÉTRANGERS DANS LES ÉCOLES DE FORMATION D'OFFICIERS**

SESSION 2014

ÉPREUVE COMMUNE DE FRANÇAIS

DURÉE : 3 HEURES

Après lecture et étude de l'article proposé ci-après, le candidat devra répondre à une série de questions destinées à mesurer le degré de compréhension du texte, les connaissances grammaticales et lexicales de la langue française, et la capacité d'expression et de rédaction dans un style correct.

NB : les réponses seront impérativement portées sur les feuilles de composition.

La Première Guerre mondiale a amené, de ce point de vue, une mutation décisive : l'intensité du feu (grâce à l'artillerie et aux mitrailleuses qui font figure d'armes majeures de domination du champ de bataille entre 1914 et 1918) implique un type nouveau d'atteinte au corps des combattants, un type d'atteinte en tout cas sans précédent à une telle échelle. En effet, les lésions internes liées à la vitesse de pénétration des projectiles modernes (éclatement des os, effets de souffle au sein des parties molles), les démembrements, les éviscération, les décapitations, voire dans certains cas la volatilisation complète des corps sous l'effet des coups directs de l'artillerie, prennent une ampleur jusqu'alors inconnue. Cette généralisation d'une violence corporelle extrême s'accompagne évidemment d'une violence visuelle également nouvelle infligée aux combattants, confrontés comme jamais auparavant à la vue des terrifiants délabrements corporels provoqués par l'armement moderne.

Précisément, la diversification et la modernisation, parfois considérables, des armes entre 1914-1918 et 1939-1945 sont-elles parvenues à bouleverser les modalités de la violence subie, provoquant un nouveau franchissement de seuil en matière d'atteinte à la barrière anatomique ? La réponse est difficile, l'histoire médicale des deux conflits mondiaux restant largement à écrire. Il semble bien pourtant que la réponse soit négative. Si des paliers nouveaux en termes de violence de combat sont effectivement franchis entre le premier et le second conflit mondial, tout semble indiquer que ces derniers ne s'inscrivent qu'à la marge dans les statistiques médicales dont on peut disposer. La violence de combat de la Seconde Guerre mondiale n'aurait pas induit de transformations importantes parmi les types d'atteintes corporelles.

Ainsi est-il significatif d'observer que la période 1939-1945 ne modifie pas le rapport nombre de blessés/nombre de tués et disparus, malgré l'évolution des pratiques médicales depuis 1918. D'un conflit à l'autre, ce rapport reste stable, aux environs de 1 tué pour 3 ou 4 blessés. En outre, au cours de la Première Guerre mondiale comme au cours de la Seconde, 70 % des blessés environ le sont aux membres, pour cette simple raison que les autres types d'atteinte entraînent la mort immédiate sur le champ de bataille, avant même tout dénombrement au titre de « blessé ». Seul le cas russe paraît ici aberrant, avec un taux de 1 tué pour moins de 2 blessés : une surmortalité violente qui s'inscrit en rupture avec l'expérience de champ de bataille des autres belligérants, et dont la principale origine est sans doute à chercher en priorité dans les déficiences du service de santé soviétique.

Audoin-Rouzeau, Stéphane, « Au cœur de la guerre : la violence du champ de bataille pendant les deux conflits mondiaux », in Audoin-Rouzeau et al. (dir.), *La Violence de guerre (1914-1945)*, Paris/Bruxelles, IHTP-CNRS/Éditions Complexe, 2002, p. 81-82.

I. COMPRÉHENSION (10 POINTS)

Choisissez la solution correspondant à ce qui est énoncé dans le texte.

1. La Première Guerre mondiale marque un tournant

- A du point de vue des avancées de la médecine militaire.
- B du point de vue de la puissance de feu des armes utilisées.
- C du point de vue du nombre de blessés sur le champ de bataille.

2. Les blessures infligées par l'armement moderne durant la Première Guerre

- A sont spectaculaires et inédites.
- B sont spectaculaires mais déjà vues lors de conflits précédents.
- C sont moins spectaculaires que celles observées pendant la Seconde Guerre.

3. Entre les deux guerres mondiales, les armes

- A n'ont pas évolué.
- B ont perdu de leur puissance.
- C se sont modernisées.

4. Entre les deux guerres, le rapport nombre de blessés/nombre de tués

- A augmente.
- B diminue.
- C reste inchangé.

5. L'auteur de ce texte est

- A un médecin.
- B un historien.
- C un militaire.

II. VOCABULAIRE (5 POINTS)

Choisissez le sens correspondant à l'usage du mot ou du groupe de mots dans le texte.

1. la volatilisation (l. 7)

- A action de s'envoler
- B action de faire disparaître
- C action de voler

2. les délabrements (l. 11)

- A les effondrements
- B les ruines
- C les blessures par armes à feu

3. la barrière anatomique (l. 14-15)

- A le corps du combattant
- B la protection du combattant
- C la salle d'opérations chirurgicales

4. aberrant (l. 28)

- A qui s'écarte des normes
- B qui est béant
- C qui corrige une erreur

5. les belligérants (l. 30)

- A les médecins du service de santé
- B les combattants d'une guerre
- C les États qui font la guerre

III. GRAMMAIRE ET SYNTAXE (5 POINTS)

Choisissez l'élément qui peut se substituer à l'élément souligné.

1. La Première Guerre mondiale a amené, de ce point de vue, une mutation décisive.

(l. 1)

- A à ce plan
- B à cet égard
- C à cet exemple

2. La réponse est difficile, l'histoire médicale des deux conflits mondiaux restant largement à écrire. (l. 15-16)

- A même si l'histoire médicale des deux conflits mondiaux reste à écrire.
- B de sorte que l'histoire médicale des deux conflits mondiaux reste à écrire.
- C parce que l'histoire médicale des deux conflits mondiaux reste à écrire.

3. La violence de combat de la Seconde Guerre mondiale n'aurait pas induit de transformations importantes parmi les types d'atteintes corporelles. (l. 19-21)

- A n'aurait pas entraîné
- B n'aurait pas entraînée
- C n'aurait pas entraîné

4. Seul le cas russe paraît ici aberrant, avec un taux de 1 tué pour moins de 2 blessés.

(l. 28-29)

- A Il n'y a que le cas russe qui paraisse ici aberrant
- B Il n'y a pas que le cas russe qui paraisse ici aberrant
- C Il n'y a que le cas russe qui ne paraisse pas ici aberrant

IV. Capacité d'expression et de rédaction (20 points)

Vous traiterez en une trentaine de lignes le sujet suivant.

Les avancées technologiques accomplies depuis la Seconde Guerre en matière d'armement ont-elles contribué à réduire ou bien à amplifier les violences de guerre ?